Canada Québec

Parcs Canada : 1 888 773-8888 • parcscanada.gc.ca | Parcs Québec : 1 800 665-6527 • sepaq.com

Parc Saint-Laurent

Guide du plaisancier

PARC MARIN DU SAGUENAY–SAINT-LAURENT

parcmarin.qc.ca

EN CAS D'URGENCE

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

Centre de sauvetage maritime et Pollution maritime
Radio VHF 16 (156,8 MHz)
Accessible 24 heures sur 24, tous les jours
Centre de sauvetage maritime 1 800 463-4393
Pollution maritime 1 800 363-4735
Cellulaire *16

PARCS CANADA

Collision ou dérangement de mammifères marins
1 866 508-9888
Accessible 24 heures sur 24, tous les jours

RÉSEAU QUÉBÉCOIS D'URGENCES POUR LES MAMMIFÈRES MARINS

Animal mort, blessé ou en difficulté
1 877 722-5346

Renseignements

Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent
parcmarin.qc.ca

Parcs Canada
182, rue de l'Église
Tadoussac (Québec)
G0T 2A0
418 235-4703
1 888 773-8888
information@pc.gc.ca
parcscanada.gc.ca

Parcs Québec
91, rue Notre-Dame
Rivière-Éternité (Québec)
G0V 1P0
418 272-2767
parc.marin@sepaq.com
parcsquebec.com

Pour plus d'information sur le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, consulter le guide de visite disponible à votre marina.

Association maritime du Québec (AMQ)
Développer et promouvoir la plaisance et le nautisme responsables, de même que les destinations nautiques au Québec.
1 877 560-1777
nautismequebec.com

Escadrille nautique Saguenay–Lac-Saint-Jean
Regroupement des plaisanciers à voile et à moteur préoccupés par la sécurité nautique.
1-888-277-2628
cps-ecp.ca

This publication is also available in English.

Parc Canada / F. Cloutier

Parc Canada / L. Dubé

Parc Canada / H. Lajoie

Parc Canada / J.-L. Provencher

Parc Canada / J.-L. Provencher

Bienvenue au parc marin du Saguenay–Saint-Laurent !

Le parc marin c'est…
… une portion de territoire marin où les activités sont encadrées pour protéger la faune, la flore et l'habitat aquatique, afin d'en assurer une utilisation durable.

Le parc marin a été créé grâce à l'appui de la population pour préserver la vie marine, tout en favorisant les activités éducatives et récréatives, ainsi que la recherche scientifique. Les intervenants régionaux participent à l'atteinte des objectifs du parc marin avec Parcs Québec et Parcs Canada.

D'une superficie de 1245 km², il comprend la partie nord de l'estuaire du Saint-Laurent entre le Gros cap à l'Aigle et la pointe Rouge (Les Escoumins), ainsi que le fjord du Saguenay, en aval du cap à l'Est. Il inclut l'eau, le fond marin et la partie du rivage immergée à marée haute.

En adoptant de bonnes habitudes lorsque vous naviguez au parc marin, vous contribuez à le protéger. Votre participation est essentielle !

Un des meilleurs endroits au monde pour observer les mammifères marins !

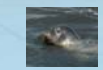

Parcs Canada / C. Dubé

Phoque commun
Seule espèce de phoque résidente, il peut être aperçu partout au parc marin. Sa tête, avec son museau délicat, ressemble à celle d'un chien. La population n'est pas en péril. Restez à l'écart des échoueries.
Longueur : 1,5 à 1,9 m. Poids : 100 kg.

Parcs Canada / J.-L. Provencher

Phoque gris
Le plus gros phoque du Saint-Laurent possède un long museau arqué. On le voit surtout en été dans l'estuaire maritime. Ils sont abondants dans le golfe et l'estuaire, et ne sont pas en péril.
Longueur : 2 à 2,4 m. Poids : 225 à 400 kg.

Parcs Canada / J.-L. Provencher

Marsouin commun
La plus petite baleine du Saint-Laurent se déplace en groupe. Elle a la tête arrondie, une nageoire dorsale triangulaire, les flancs gris et le ventre blanc. La situation de cette espèce est préoccupante. Le marsouin est présent surtout en été dans l'estuaire maritime.
Longueur : 1,5 à 2 m. Poids : 45 à 65 kg.

Parcs Canada / J.-L. Provencher

Petit rorqual (Gibard)
Présents partout au parc marin, les petits rorquals sont souvent observés près du littoral. Leur population n'est pas en péril. On les reconnaît à la forme arquée de leur nageoire dorsale et à la bande blanche sur les nageoires pectorales.
Longueur : 6 à 10 m. Poids : 6 à 10 tonnes.

Parcs Canada / J.-L. Provencher

Rorqual commun
C'est la deuxième plus grosse baleine au monde. Dans l'ouest de l'Atlantique Nord, elles sont environ 3000, alors qu'elles étaient autour de 40 000 avant la chasse. C'est pourquoi la situation de la population est préoccupante. En été, on en observe entre 20 et 80 dans l'estuaire maritime.
Longueur : 18 à 21 m. Poids : 40 à 50 tonnes.

Parcs Canada / C. Dubé

Béluga du Saint-Laurent
Vers 1850, ils étaient entre 7800 et 10 000. De nos jours, on en compte environ 1100. Ils sont menacés de disparition. Ils vivent en groupe partout au parc marin. Foncés à la naissance, ils deviennent blancs en vieillissant.
Longueur : 3 à 5 m. Poids : 0,7 à 2 tonnes.

Parcs Canada / C. Dubé

Rorqual à bosse (Baleine à bosse)
Célèbre pour ses sauts hors de l'eau, il a une nageoire dorsale bossue et de très longues nageoires pectorales. Classée « menacée » dans les années 1980, la population s'est accrue et n'est maintenant plus en péril. En été, il fréquente surtout l'estuaire maritime.
Longueur : 11 à 16 m. Poids : 25 à 35 tonnes.

Parcs Canada / J.-L. Provencher

Rorqual bleu (Baleine bleue)
C'est le plus gros animal de la planète ! Malgré l'arrêt de la chasse, la population de l'ouest de l'Atlantique Nord est en voie de disparition. Il n'en reste que 250 à 300, dont une dizaine fréquentent occasionnellement l'estuaire maritime.
Longueur : 21 à 30 m. Poids : 80 à 135 tonnes.

La sécurité avant tout !

Naviguer dans le parc marin est une expérience extraordinaire. La prudence est toutefois essentielle. L'eau froide, les vents, les hauts-fonds, les forts courants de marée et le brouillard peuvent parfois rendre la navigation périlleuse. L'été, le trafic maritime est intense à l'embouchure du Saguenay : navires de grand gabarit, traversiers, bateaux d'excursion, plaisanciers et kayaks naviguent dans ce secteur restreint.

Voici des informations à garder en tête lors de votre passage dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent.

- En cas d'urgence, utilisez le canal VHF 16 (156,8 MHz) pour lancer les appels d'**URGENCE** et de sécurité.
- La température de l'eau varie entre 5 et 15 °C et peut descendre à 1 °C dans l'estuaire maritime et l'embouchure du Saguenay. Une chute à l'eau peut vite entraîner l'**HYPOTHERMIE** et réduire les chances de survie. Pour bien profiter de votre sortie, habillez-vous chaudement et soyez prudents!
- En cas de **BROUILLARD**, de visibilité réduite ou de mauvaises conditions, réduisez votre vitesse. Il est fortement recommandé que votre embarcation soit équipée d'un réflecteur radar lorsque vous naviguez par temps de brouillard ou de visibilité réduite.
- Avant de partir, avisez une personne responsable ou signalez votre **PLAN DE ROUTE** par radio au Services de communications et de trafic maritime (VHF 12) en amont de l'Ile Blanche ou des Escoumins (VHF 9) en aval de l'Ile Blanche. N'oubliez pas de signaler aussi votre arrivée à destination.
- Pour naviguer à voile vers l'amont du Saguenay, sachez que le montant commence 1 h 30 à 3 h 30 après la marée basse et peut rester favorable jusqu'à 1 h après la marée haute à Tadoussac.
- À l'embouchure du Saguenay (à marée descendante), le **COURANT** peut atteindre 7 noeuds.
- Respectez les règles de priorité et soyez attentif aux **KAYAKISTES** : ils ne sont pas toujours visibles, surtout dans les vagues ou le brouillard, et sont vulnérables aux vagues latérales.
- Consultez les prévisions **MÉTÉO** maritimes (VHF 21B-25B-83B).
- À l'entrée et à la sortie des marinas, naviguez à moins de 3 noeuds.

Patrouille nautique

Durant l'été, des employés de Parcs Canada et de Parcs Québec navigueront dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent pour vous rencontrer et répondre à vos questions. N'hésitez pas à les interpeller!

Pratiques écoresponsables

Pollution

- Ramenez vos déchets, y compris les mégots de cigarette. Les oiseaux et les poissons confondent souvent les déchets avec de la nourriture.
- Faites le plein avec précaution et prévenez les déversements en plaçant un tampon absorbant ou un linge autour du boyau.
- Ne déversez pas vos eaux usées par-dessus bord, utilisez les stations de pompage disponibles dans votre secteur.
- Gardez votre fond de cale propre et ne rejetez pas d'eau huileuse par-dessus bord.
- Signalez les cas de pollution et de braconnage dont vous êtes témoin.
- Utilisez uniquement de la peinture approuvée pour le milieu marin.
- Évitez l'utilisation de détergents, ils se répandent et polluent l'eau.

Protégez la vie marine

- Évitez les concentrations de bateaux près des baleines.
- Lorsque vous observez les baleines à bord d'un voilier, manœuvrez à moteur et non à voile.
- Restez loin des aires de repos et de nidification des oiseaux.
- Pour ancrer votre bateau, référez-vous aux sites indiqués sur les cartes marines et choisissez de préférence un fond sablonneux pour limiter les dommages au fond marin.
- Ne débarquez pas sur les îles, qui sont soit privées ou protégées. De plus, il s'agit d'aire de repos ou de nidification des oiseaux.

Marinas

Veuillez valider auprès de votre marina le niveau de classification et de certification Éco-marina (nautismequebec.com/ecomarina.php).

Club de yacht de Chicoutimi

531, boul. Saguenay Est Tél. : 418 541-7007
(VHF 68) 48°25,88'N - 71°02,95'W – Bouée V (S71)
Capacité : 52 places dont 5 pour les visiteurs
Profondeur à marée basse: 15 pieds (4,6 mètres)

Marina Ville de La Baie

822, route de l'Anse-à-Benjamin C.P. 1321 Tél. : 418 544-3801
(VHF 68) 48°21,20'N - 70°52,00'W
Capacité : 65 places dont 15 pour les visiteurs
Profondeur à marée basse : 28 pieds (8,5 mètres)
Quai Lepage : vidange septique et carburant au ponton
(418 812-4106)

Halte nautique de Sainte-Rose-du-Nord

126, rue de la Descente des Femmes Tél. : 418 675-2250 poste 2602
48°23,00'N - 70°35,40'W
Capacité : 10 places pour les visiteurs
Profondeur à marée basse : 35 pieds (10,7 mètres)

Club nautique Anse-Saint-Jean

355, rue Saint-Jean-Baptiste Tél. : 418 272-1199
(VHF 68) 48°14,70'N - 70°10,80'W – Feu vert sur le quai
Capacité : 50 places dont 10 ou + pour les visiteurs
Profondeur à marée basse : 8 pieds (2,4 mètres)
Quai municipal : carburant

Association récréotouristique de l'Anse-de-Roche

346, chemin de L'Anse-de-Roche Tél. : 418 236-4325
(VHF 68) 48°13,10'N - 69°52,55'W – Feu R
Capacité: 20 places, 2 places pour les visiteurs (bateaux de moins de 10 m.) Profondeur à marée basse: 6 pieds (1,8 mètre)

Club nautique de Bergeronnes

498, rue de la Mer Tél. : 418 232-1115
(VHF 68) 48°13,30'N - 69°33,20'W – Bouée R (KJ2)
Capacité : 35 places dont 20 pour les visiteurs
Profondeur à marée basse : 5 pieds (1,2 mètre)

Marina de Tadoussac

100, rue du Bord-de-l'Eau Tél. : 418 235-4585
(VHF 68) 48°08,30'N - 69°42,18'W – Quai public
Capacité: 75 places, 35 places pour les visiteurs (moins de 18 m)
Profondeur à marée basse : 12 pieds (3,7 mètres)

Marina Trois-Pistoles

468, rue Vézina Tél. : 418 851-1202
48°08,45'N - 69°11,65'W – Bouée V (HR3)
Capacité : 30 places dont 10 pour les visiteurs

Club nautique de Rivière-du-Loup

200, rue Hayward Tél. : 418 862-1138
(VHF 68) 47°50,90'N - 69°34,30'W – Feu V
Capacité : 52 places dont 8 pour les visiteurs
Profondeur à marée basse : 10 pieds (3 mètres)

Port de refuge de Cap-à-l'Aigle

10, rue de la Grève Tél. : 418 665-3698
(VHF 68) 47°39,70'N - 70°05,80'W – Feu R
Capacité : 63 places dont 20 pour les visiteurs
Profondeur à marée basse : 8 pieds (2,4 mètres)

Légende: Eau/glace, Électricité, Toilettes, Buanderie, Restaurant, Restaurant-bar, Vidange septique, Dépanneur, Douches, Wi-Fi, Carburant

Des espèces sont en danger, nous pouvons les aider !

Le fjord du Saguenay, avec ses falaises abruptes, est un lieu idéal pour la nidification du faucon pèlerin. On y compte pas moins de 20 % des couples nicheurs répertoriés au Québec. Le parc national du Fjord-du-Saguenay protège les falaises où niche cette espèce en péril.

Faucon pèlerin
Séjaq / Shutterstock

Garrot d'Islande
Service canadien de la faune

Plusieurs autres espèces en péril fréquentent le parc marin, notamment : béluga, rorqual bleu, rorqual commun, marsouin commun, garrot d'Islande, morue franche. Protégeons-les en respectant l'environnement et la réglementation sur l'approche des mammifères marins et sur la pêche récréative.

Saviez-vous que...

Pêches et océans Canada / J.F. Saint-Pierre

Le parc marin du Saguenay—Saint-Laurent est un garde-manger géant. Chaque année, baleines, phoques et oiseaux parcourent des milliers de kilomètres pour s'alimenter ici. Le béluga et le phoque commun sont les seuls mammifères marins qui vivent toute l'année dans la région. Leurs mets favoris ? Le krill, les copépodes et les petits poissons comme le capelan et le lançon.

Devenez un ambassadeur du parc marin !

Nous reconnaissons la contribution des plaisanciers engagés à adopter des pratiques écoresponsables. Pour recevoir votre fanion d'ambassadeur, remplissez la fiche d'engagement sur parcmarin.qc.ca.

Règlement sur les activités en mer dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent

Le règlement fixe la vitesse maximale de navigation permise sur l'ensemble du parc marin, ainsi que les distances et les vitesses à respecter en présence de mammifères marins. Les conducteurs d'embarcation de plaisance sont tenus de le respecter.

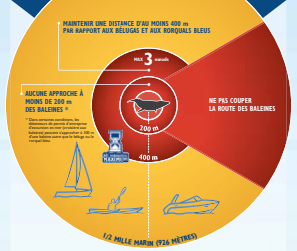

* Dans certaines conditions, les mammifères marins peuvent venir d'eux-mêmes en nos parages (présence avec un bateau immobile, présence d'une baleine avec que le béluga sur le rorqual bleu).

Vitesse
5 nœuds = 9,26 km/h = 5,75 mi/h
10 nœuds = 18,52 km/h = 11,50 mi/h
25 nœuds = 46,30 km/h = 28,70 mi/h

En cas de disparité, le texte du règlement prévaut sur les informations données dans ce guide.

Saviez-vous que...

Séjaq / Parc national du Fjord-du-Saguenay

À l'hiver 1878, un commerçant de Québec nommé Charles-Napoléon Robitaille défonce les glaces du Saguenay sous le poids de son attelage. Implorant la Vierge, il parvient à se hisser hors de l'eau. En l'honneur de celle qui l'a sauvé, il entreprend de faire ériger une sculpture par Louis Jobin. Juchée à 180 m. sur le cap Trinité, la Statue de Notre-Dame-du-Saguenay surplombe le fjord depuis 1881.

Parcs Canada / J.-F. Bergeron

Un fjord est une vallée glaciaire envahie par la mer. L'eau froide et salée de l'estuaire du Saint-Laurent pénètre dans le fjord du Saguenay au rythme des marées. Les poissons marins comme la morue, le sébaste, le turbot et le requin du Groenland vivent dans la couche profonde, qui compose 93% de l'eau du fjord. L'éperlan arc-en-ciel, le saumon et la truite de mer vivent dans la couche de surface, où coule l'eau saumâtre et plus chaude.

Parcs Canada / J.-L. Provencher

Le Haut-fond Prince doit son nom à une mésaventure vécue par le prince de Galles en 1860. Le futur roi Edward VII venait au Canada pour l'inauguration du pont Victoria, nommé en l'honneur de sa mère. Lors de son passage près de Tadoussac, le yacht royal se frotta au haut-fond. Pour signaler le danger aux marins suite à cet événement, un bateau-phare y fut ancré jusqu'à la construction du pilier-phare actuel, surnommé « La Toupie », en 1962.

Cette carte NE DOIT PAS servir à la navigation.

Les profondeurs, les distances et l'échelle sont présentées à titre indicatif seulement.

PARC MARIN DU SAGUENAY–SAINT-LAURENT

parcmarin.qc.ca

Légende

- Bureau d'information du parc
- Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent
- Parc national du Fjord-du-Saguenay
- Autres aires protégées
- Zone de préservation intégrale (Navigation interdite)
- Pôle de découverte **
- Municipalité
- Traversier
- Sentier de randonnée pédestre
- Communauté autochtone
- Quai
- Rampe de mise à l'eau *
- Randonnée
- Marina
- Ponton
- Bouée d'amarrage
- Entreprise de kayak de mer
- Plongée sous-marine

* Certaines rampes ne sont accessibles qu'à marée haute.

** Les pôles de découverte forment un réseau de sites qui présentent des thématiques liées au parc marin.

0 à 5 m — Profondeur — -330 m

Distances entre les marinas (milles marins)

	Port de refuge de Cap-à-l'Aigle	Club nautique de Rivière-du-Loup	Marina Trois-Pistoles	Club nautique de Bergeronnes	Marina de Tadoussac	Association récréotouristique de l'Anse-de-Roche	Club nautique Anse-Saint-Jean	Halte nautique de Sainte-Rose-du-Nord	Marina Ville de La Baie	Club de yacht de Chicoutimi
Port de refuge de Cap-à-l'Aigle										
Club nautique de Rivière-du-Loup										25
Marina Trois-Pistoles									29	50
Club nautique de Bergeronnes									23	47
Marina de Tadoussac							10	22	19	37
Association récréotouristique de l'Anse-de-Roche						10	20	32	29	47
Club nautique Anse-Saint-Jean					13	23	33	45	42	60
Halte nautique de Sainte-Rose-du-Nord				19	32	42	52	64	61	79
Marina Ville de La Baie			12	31	44	54	64	76	73	91
Club de yacht de Chicoutimi		20	21	40	53	63	73	85	82	100

Milles marins: 0 2 4 6 8 10

Kilomètres: 0 5 10 15 20

Parcs Canada / J-L Provencher

Parcs Canada / J-L Provencher

Parcs Canada / J-L Provencher

Zone de préservation intégrale

Portez une attention spéciale aux zones illustrées en rouge. Ces secteurs doivent être évités par les embarcations. Les zones de préservation intégrale sont destinées à la protection d'habitats et d'espèces fragiles. Contournez-les et respectez le Règlement sur les activités en mer dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent qui s'applique partout au parc marin.

Les bélugas ont besoin de votre aide !

Parcs Canada / J-L Provencher

Ils ont besoin de tranquillité pour se nourrir, élever leurs petits et se reposer. Accompagnées de baleineaux, les femelles sont particulièrement sensibles au dérangement dû à la présence de bateaux. Les animaux sauvages qui s'habituent aux humains deviennent moins méfiants et risquent davantage d'être victimes de collisions.

Vous devez demeurer à plus de 400 mètres des bélugas. Si un béluga apparaît près de vous de manière inattendue, réduisez votre vitesse et éloignez-vous à plus de 400 mètres.

Les pêcheurs récréatifs de la rivière Saguenay et les kayakistes participent à la protection des bélugas en contournant la zone de préservation de la baie Sainte-Marguerite. Comme eux, maintenez vos distances !

Canada — Québec